



COURS D'INSTRUCTEUR PADI 2012

Atteins tes objectifs et deviens Instructeur à nos côtés. Cet IDC est unique en son style en Suisse romande, avec tous les atouts du Scuba Shop au service de ta réussite!

EFRI *	: Weekend en mai ou avril 2012	CHF	730.00
obligatoire pour suivre l'IDC		(y compris EFR Instr. Kit # 60215F)	
Assistant Instructeur	: 11- 13 Mai (11, le soir) et 17-20 mai	CHF	1500.00
IDC + Nitrox Instructeur	: 11- 13 Mai / 17-20 / 25 -28 mai (11 et 25 , le soir)	CHF	2000.00 (hors kit OWSI)
IDC STAFF	: 11- 13 Mai / 17-20 / 25 -28 mai (11 et 25 , le soir)	CHF	1700.00 (hors kit IDC Staff)
Examen IE	: 02-03 Juin à Lausanne ou Villeneuve		

Soirée d'information et déroulement pour les cours:

Jeudi----- février 19H00 au Scuba-Shop Villeneuve (La date sera annoncée prochainement)
Toute demande d'inscriptions doit nous parvenir avant la séance d'information.

Lieu de l'IDC

Scuba-Shop Villeneuve 5 Star Padi IDC Centre , Route d'Arvel 106 CH 1844 Villeneuve VD

Niveau pré-requis :

- AI 5 jours : Divemaster PADI ou équivalent (FSSS P***/FFESSM NIV/CMAS***)
- IDC 9 jours : Divemaster ou Assistant Instructeur PADI ou équivalent
- EFRI : Certification EFR ou équivalent
- Nitrox : Assistant Instructeur PADI ou équivalent

Conditions administratives – documents à présenter au début de l'IDC :

- Un certificat médical de non contre-indication à la plongée de moins de 12 mois, signé et timbré ;
- L'ensemble des certifications obtenues à ce jour ;
- 2 photos d'identité ;
- Avoir 100 plongées enregistrées pour se présenter à l'IE

Matériel pédagogique

PADI OWSI Kit #61447F CHF700.00
PADI STAFF Instructeur Kit #60480 CHF400.00

Nitrox, plan de cours de la Spécialité Offert avec l'IDC complet*
*le kit Enrich Air Diver fait partie des supports obligatoires CHF XXX

Le matériel pédagogique est à commander et à payer directement au Scuba-Shop Villeneuve.

Frais supplémentaires :

- Frais d'inscription, certification PADI OWSI : CHF 211.00*
- Examen d'instructeur (IE) - 2 jours :
 - IE organisé en Suisse Fr. 630.00*
 - IE organisé à l'étranger Fr. 583.00 plus TVA du pays organisateur
- Frais de candidature Instructeur Nitrox : CHF 32.00*
- Frais de candidature Instructeur EFR : CHF 95.00*

Tous les prix mentionnés sont sous réserve de modifications de prix

*Prix y compris la TVA Suisse



INSCRIPTION IDC 2012 :

Je m'inscris définitivement pour le(s) cours

- EFRI* : Weekend en mai ou avril 2012
- Assistant Instructeur : 11- 13 Mai (11, le soir) / 17-20 mai
- IDC + Nitrox Instructeur : 11- 13 Mai / 17-20 / 25 -28 mai (11 et 25 , le soir)
- IDC STAFF : 11- 13 Mai / 17-20 / 25 -28 mai (11 et 25 , le soir)

L'inscription est a envoyer à Scuba-Shop Villeneuve

Nom et prénom : _____

Niveau de plongée : _____ Nombre de plongées : _____

Adresse : _____

Pays _____ Code postal _____ Ville _____

E-mail _____ Date de naissance (J/M/A) _____

Téléphone privé. (_____) _____ Téléphone prof. (_____) _____

Fax (_____) _____

Conditions de paiement :

Dés réception de ton inscription tu recevras une facture pour verser un acompte de CHF 1000.00 pour ton inscription définitive (EFR acompte CHF 400.00)

Le reste du prix doit être versé au minimum 6 semaines avant le début du cours.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Phil Simha PADI Course Director #914066

Tel : +41 79 786 33 75

Email : philsimha@mac.com

Web : <http://www.idc-europe.com>

REGLEMENT DU SCUBA-SHOP VILLENEUVE

- Lors d'un désistement avant le début du cours IDC, le Scuba-Shop Villeneuve retiendra Fr. 400.- pour ses frais administratifs.
- Le participant ne peut en aucun cas prétendre à des dédommagements financiers si le cours pour une raison ou une autre ne peut avoir lieu. Si tel devait être le cas, la totalité des frais d'inscription, moins les frais pour le Kit instructeur, seront restitués.
- Si l'élève n'atteint pas les limites demandées pendant et après le cours IDC, ainsi qu'un échec lors de l'examen (IE), aucune prétention juridique ou financière envers le Scuba-Shop Villeneuve et le Course Director ne peuvent être demandées. Dans ce cas, le montant des frais de participation ne sera pas restitué.
- Les frais de participation sont à payer avant le début du cours.

Avec son inscription et sa signature, le participant accepte les points susnommés.

Signature: _____ Dates, lieu: _____